

■ **Fondation pour les Arts Visuels**, à Genève, CH-660-0355997-1, promouvoir les arts visuels et toute manifestation culturelle, etc. (FOSC du 25.04.2006, p. 7/3347788). Les pouvoirs de Favre Pierre-Marcel et Anker Valentina, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés.
Registre journalier no 8539 du 12.06.2009
(05076604 / CH-660.0.355.997-1)